
TERMES DE REFERENCE (TDR) POUR L'OFFRE DE PRESTATIONS DU CONTROLE TECHNIQUE DU PROJET ECOVERSE



Date de Publication : 1 er Aout 2024

Date de Clôture : 25 Aout 2024

Notification : 15 septembre 2024

Contractualisation : 25 septembre 2024

Démarrage ferme : 1^{er} octobre 2024

1. Introduction

Le projet ECOVERSE est un projet de développement de 5 ha dans le village de Zogbepime dans la commune de l'Avé 1 au Togo par l'association Sustainable Solutions for Africa (SSA). Le projet vise à développer un village climato intelligent comprenant des infrastructures socioéconomiques notamment une centaine de résidences pour habitation, un centre de formation, un centre de santé, une aire de restauration, un centre commercial, et des espaces de jeux avec une piscine, deux terrains de football et deux terrains de basket Ball.

Les informations générales sur le projet sont accessibles au [Nos Projets \(ecoversenetwork.org/projects\)](https://ecoversenetwork.org/projects)

Ce document présente les termes de référence pour l'offre de prestations de services d'études techniques du site Ecoverse. Les prestations incluent :

- Révision du dossier d'Avant-Projet Définitif (APD).
- Révision du dossier d'exécution pour tous les lots (architecture, génie civil & VRD, électricité, eau etc.).
- L'assistance technique pour le contrôle technique du projet ECOVERSE avec pour objectif d'assurer la conformité des travaux de construction aux normes techniques, environnementales et de sécurité en vigueur. Les aspects essentiels de ce volet incluent :
 - **La vérification de la Conformité** : S'assurer que les travaux de construction respectent les spécifications techniques, les plans approuvés, les normes de construction locales et internationales ainsi que les exigences de performance environnementale.
 - **Le contrôle Qualité des Matériaux et des Procédés** : Surveiller et contrôler la qualité des matériaux utilisés, ainsi que des procédés de construction mis en œuvre, afin de garantir la durabilité et la sécurité des structures.
 - **Le suivi de l'exécution et de la Sécurité des Travailleurs** : Assurer que les pratiques de sécurité sur le chantier sont strictement respectées, conformément aux réglementations en vigueur.
 - **La gestion des Risques** : Identifier, évaluer et atténuer les risques techniques tout au long du projet.

Ces termes de référence définissent les bases pour la réalisation des études techniques et de l'assistance technique pour le contrôle des travaux. Le prestataire sélectionné devra respecter les exigences et délais définis pour assurer le succès du projet.

2. Objectifs de la Mission

Les objectifs principaux sont :

- Proposer des modifications aux études techniques complètes et détaillées.
- Assurer la qualité et la conformité des plans d'exécution.
- Offrir une assistance technique pour le contrôle des travaux afin de garantir leur réalisation selon les normes et spécifications définies.

3. Description des Prestations

3.1. Préparation du Dossier d'Avant-Projet Définitif (APD)

3.1.1 Objectifs

- Soumettre une version révisée de la conception détaillée intégrant toutes les exigences fonctionnelles et techniques.
- Fournir des plans et des spécifications techniques détaillés pour chaque lot.

3.1.2 Livrables

- **Plans architecturaux détaillés** : Comprend les plans d'étage, élévations, coupes, et détails spécifiques relatifs à l'architecture intérieure et extérieure du bâtiment. Ces plans 2D intègrent les finitions, les matériaux de construction, ainsi que les dispositions relatives à l'accessibilité et à la sécurité des occupants. Ils doivent également inclure les plans d'aménagement paysager, les perspectives 3D, et les plans d'intégration dans l'environnement existant.
- **Plans de génie civil & VRD** : Englobe les plans des fondations, des structures porteuses (y compris les calculs de charges et de résistance des matériaux), et les infrastructures routières. Les plans des Voiries et Réseaux Divers (VRD) comprennent les tracés des réseaux de distribution d'eau potable, d'électricité, de gaz, les systèmes d'assainissement des eaux usées, et les systèmes de drainage des eaux pluviales. Ils couvrent aussi les plans de terrassement, la stabilisation des sols, ainsi que les dispositifs de gestion des risques géotechniques.
- **Plans électriques** : Inclut les schémas détaillés de distribution électrique (haute, moyenne et basse tension), les systèmes d'éclairage intérieur et extérieur, les équipements électriques essentiels (générateurs, transformateurs, etc.), et les dispositifs de sécurité (systèmes d'alarme incendie, éclairage de secours, paratonnerres). Les plans doivent également intégrer la gestion des énergies renouvelables, comme les installations photovoltaïques, et les infrastructures pour véhicules électriques.
- **Plans d'adduction en ressources en eau** : Comprend les schémas d'approvisionnement en eau potable, y compris les réseaux de distribution, les stations de pompage, les réservoirs, et les dispositifs de traitement d'eau. Ces plans

doivent aussi détailler les systèmes de récupération des eaux pluviales, les réseaux d'irrigation, et les installations spécifiques pour les usages industriels ou agricoles. Une attention particulière est portée à l'intégration des systèmes de gestion durable des ressources en eau, comme les dispositifs de régulation et de recyclage de l'eau.

- **Plans de climatisation, ventilation et chauffage (CVC)** : Comprend les schémas d'installation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, y compris les dispositifs de régulation thermique, les systèmes de purification de l'air, et les dispositifs d'économie d'énergie. Les plans doivent aussi détailler les systèmes de ventilation mécanique contrôlée (VMC) et les dispositifs de récupération de chaleur.
- **Plans de sécurité incendie** : Inclut les schémas des systèmes de détection et d'extinction d'incendie, les réseaux de sprinklers, les dispositifs de désenfumage, et les équipements de secours (extincteurs, alarmes, issues de secours). Ces plans doivent également intégrer les simulations de flux d'évacuation en cas d'incendie.
- **Plans de télécommunication et réseaux** : Comprend les schémas des infrastructures de télécommunication, les réseaux de communication interne (téléphone, internet), les systèmes de sécurité (vidéosurveillance, contrôle d'accès), et les dispositifs de gestion des réseaux (serveurs).

3.2. Élaboration du Dossier d'Exécution

3.2.1 Objectifs

- Préparer des documents d'exécution précis et détaillés pour chaque lot, garantissant la réalisation des travaux conformément aux normes et spécifications.

3.2.2 Livrables

- **Dossier d'exécution pour l'architecture** : détails des matériaux, méthodes de construction, spécifications des finitions.
- **Dossier d'exécution pour le génie civil & VRD** : instructions pour les travaux de terrassement, structures, réseaux.
- **Dossier d'exécution pour l'électricité** : instructions pour l'installation des systèmes électriques, protocoles de sécurité, tests de conformité.
- **Autres dossiers techniques pertinents**
- **Rapports périodiques d'exécution de la mission**

3.3. Assistance Technique pour le Contrôle des Travaux

3.3.1 Objectifs

- Assurer le contrôle et la conformité
- Assurer le contrôle de qualité et le respect des délais de réalisation des travaux.
- Fournir des conseils techniques et des solutions aux problèmes durant la construction.

3.3.2 Livrables

- **Rapports de suivi de chantier** : comptes rendus de réunions de chantier, rapports de non-conformité, recommandations.
- **Rapports de contrôle qualité** : documentant les inspections, tests de matériaux, vérifications de conformité.

4. Méthodologie

Le prestataire adoptera une méthodologie structurée comprenant :

- Réunions régulières avec le client pour valider les étapes clés.
- Visites de site pour évaluer les conditions réelles et ajuster les plans.
- Coordination étroite avec tous les intervenants pour assurer une intégration cohérente des différents lots.

5. Échéancier

Proposer un échéancier détaillé sur 1 an. Les détails seront finalisés en collaboration avec le commanditaire, précisant les dates clés pour la livraison des livrables après l'attribution du marché au prestataire qui sera retenu à l'issue de cette sélection.

6. Qualifications du Prestataire

Le prestataire doit démontrer une expérience significative dans des projets similaires, avec des compétences avérées en architecture, génie civil & VRD, et électricité.

7. Modalités de Soumission

Les prestataires intéressés devront soumettre une proposition détaillée incluant :

- Description de l'approche méthodologique.
- Calendrier prévisionnel des prestations.
- Devis financier détaillant les coûts associés à chaque livrable.
- Références et qualifications du prestataire.

8. Critères de Sélection

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Conformité aux exigences des termes de référence.
- Qualité et pertinence de l'approche méthodologique.
- Expérience et qualifications du prestataire.
- Compétitivité du devis financier.

Les candidatures doivent être envoyées à SSA à l'adresse suivante : contact@ssa.tg

